Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Cuisine, veuillez visiter :
bp-cuisine.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2003 • Code sujet : **Non indiqué sur les pages fournies** • Durée : **Non indiquée sur les pages fournies**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Usages historiques de l’opium et distinction entre médicaments et drogues** (3 questions) — **Page 3**
2. **Substances psychoactives, statuts et types d’usage** (3 questions) — **Page 5**
3. **Manifestations de la dépendance** (1 question) — **Page 6**
4. **Indices de dépendance et comparaison dans un texte** (2 questions) — **Page 7**
5. **Législations européennes sur les drogues** (2 questions) — **Page 8**
6. **Alcool, graphique comparatif et calcul d’écart** (4 questions) — **Page 10**
7. **Drogues de synthèse et réduction des risques** (3 questions) — **Page 12**
8. **Rédaction sur les dangers liés aux drogues** (1 question) — **Page 13**
9. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 2-Sujet.pdf

1. Usages historiques de l’opium et distinction entre médicaments et drogues

Le document 1 évoque des usages de l’opium et de fortifiants dans un contexte historique. Il permet également de distinguer les médicaments des drogues selon leur utilisation et leur mode de distribution.

Document 1

Question a. Identifier les personnes qui consommaient notamment de l’opium ou des fortifiants et expliquer, selon le document, les raisons de cette consommation.

Le corrigé cite surtout les ouvriers des manufactures : ils consommaient de l’opium pour calmer leur faim et pouvoir résister. Il accepte aussi comme réponse les personnes qui consommaient des fortifiants. La raison est explicitement donnée pour l’opium; le corrigé ne précise pas pourquoi les fortifiants étaient consommés. Il faut donc distinguer les groupes mentionnés sans attribuer aux fortifiants une motivation que le document ne formule pas.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les ouvriers des manufactures prenaient de l’opium pour calmer leur faim et résister. Le corrigé accepte aussi les consommateurs de fortifiants.

Question b. Indiquer à quelle période historique le document situe les faits évoqués.

> « Dans les années 50 de notre siècle. »

Le repère attendu est la décennie des années 1950. Comme le corrigé date de 2003, « notre siècle » désigne ici le XX^{e} siècle. Il faut donner cette période, sans la transformer en année précise : le document indique une décennie, pas une date exacte. Cette réponse reprend donc le repère historique demandé et son siècle de référence.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les faits se situent dans les années 1950, au XX^{e} siècle.

Question c. Expliquer la différence entre les médicaments et les drogues présentée dans le document.

Produit	Caractéristique indiquée
Médicament	Utilisé pour soulager ou soigner et prescrit par un médecin.
Drogue	Fait l’objet d’un trafic.

La distinction repose sur l’usage et le mode de distribution décrits : le médicament a une fonction de soin et est prescrit par un médecin, tandis que la drogue est associée au trafic. Il faut restituer ces deux critères sans les confondre ni ajouter d’autre différence non indiquée par le corrigé.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les médicaments soulagent ou soignent et sont prescrits par un médecin; les drogues font l’objet d’un trafic.

2. Substances psychoactives, statuts et types d’usage

Le document 2 porte sur les substances psychoactives et les notions associées à leur consommation. Il distingue les statuts autorisé et interdit, ainsi que l’usage, l’usage nocif et la dépendance.

Document 2

Question a. Donner la caractéristique qui définit une drogue selon le document.

Le critère demandé est la nature psychoactive de la substance. Le barème attend cette caractéristique précise. Il n’est pas nécessaire d’ajouter des effets particuliers : le document distingue ensuite séparément les statuts juridiques et les types d’usage.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La caractéristique définissant une drogue dans le document est qu’elle est une substance psychoactive.

Question b. Indiquer les deux statuts juridiques opposés qui peuvent caractériser une drogue.

Le document présente deux statuts juridiques opposés. Une drogue peut être autorisée ou interdite. Les termes « légale » et « illégale » expriment la même opposition. Il s’agit de répondre par les deux catégories, sans les confondre avec les conséquences de la consommation.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les deux statuts sont : autorisée ou interdite, autrement dit légale ou illégale.

Question c. Définir l’usage, l’usage nocif et la dépendance en précisant les caractéristiques ou conséquences de chacun.

Les trois notions se distinguent par le degré de consommation et ses conséquences.

Notion	Définition
Usage	Consommation occasionnelle et modérée, sans répercussion sur le comportement ni sur la santé.
Usage nocif	Consommation pouvant conduire à des actes dangereux pour soi-même ou pour autrui.
Dépendance	Impossibilité de se passer du produit sans aide, avec des dommages physiques et psychologiques importants.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Usage : consommation occasionnelle et modérée sans répercussion. Usage nocif : risque d’actes dangereux pour soi ou autrui. Dépendance : impossibilité de se passer du produit sans aide et dommages physiques et psychologiques importants.

3. Manifestations de la dépendance

Cette question met en relation les documents 1 et 2. Elle porte sur les malaises, l'angoisse et les souffrances physiques et morales associés à la dépendance.

Documents 1 et 2

Question III. À partir des documents 1 et 2, identifier la situation qui provoque des malaises, de l'angoisse et une souffrance physique et morale.

La dépendance est la situation qui provoque des malaises, de l'angoisse et des souffrances physiques et morales.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La dépendance.

4. Indices de dépendance et comparaison dans un texte

Les documents 2 et 3 permettent d'étudier le comportement et les sensations d'un personnage dépendant. Le texte comprend également une comparaison à relever et à expliquer.

Documents 2 et 3

Question a. Montrer que le personnage est dépendant en vous appuyant sur plusieurs éléments précis du texte.

Le personnage est dépendant : l'urgence de trouver une dose commande ses actes et s'accompagne d'une souffrance physique. Le corrigé relève plusieurs indices précis :

- « Trouver du fric… Sans dose pas de repos » : il lui faut de l'argent pour acheter sa drogue.
- Il attaque une personne âgée pour se procurer cet argent.
- « Les crampes tordent son estomac » : le manque le fait souffrir physiquement.
- À onze heures du matin, il ne pense qu'à trouver une dose.

La recherche compulsive du produit, l'agression et les douleurs montrent sa dépendance.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il est dépendant : il recherche sa dose, agresse une personne âgée pour la payer et souffre physiquement du manque.

Question b. Relever la comparaison employée à propos du porte-monnaie et en expliquer le sens.

La comparaison est : « le porte-monnaie, une grosse boule dodue, repue, qui a sommeil comme un chat ».

Le mot « comme » rapproche le porte-monnaie d'un chat repu et endormi. L'image insiste sur son aspect bien rempli et inerte : le personnage le perçoit comme une cible facile à prendre pour obtenir l'argent dont il a besoin. Elle donne ainsi au porte-monnaie une apparence vivante, tout en soulignant le regard intéressé du personnage dans le contexte de l'agression.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le porte-monnaie est comparé à un chat dodu, repu et endormi : l'image souligne qu'il est bien rempli et semble facile à dérober.

5. Législations européennes sur les drogues

Les documents 4 et 5 présentent des dispositions légales relatives aux drogues dans plusieurs pays européens. La question demande de relever des pays et de représenter les différentes dispositions sur une carte avec un titre et une légende.

Documents 4 et 5

Question a. Relever les pays correspondant à la catégorie visée dans la question.

Les cinq pays attendus sont le Danemark, la Suède, la Finlande, l'Autriche et la Grèce. La réponse complète rapporte 1 point ; au moins trois pays corrects rapportent 0,5 point.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Danemark, Suède, Finlande, Autriche et Grèce.

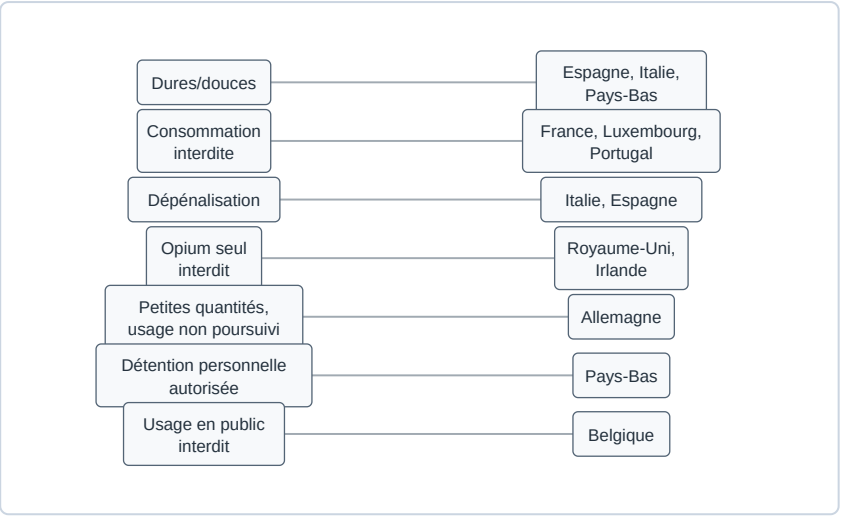
Question b. Représenter sur une carte les dispositions légales présentées dans les documents, avec un titre, une représentation lisible et une légende renseignée.

Intituler la carte « Dispositions légales sur les drogues en Europe », puis distinguer les catégories de la légende. Les abréviations du corrigé sont développées ci-dessous ; certaines dispositions concernent le même pays.

Disposition	Pays
Distinction drogues dures et douces	Espagne, Italie, Pays-Bas
Consommation interdite	France, Luxembourg, Portugal
Dépénalisation	Italie, Espagne
Usage d'opium seul interdit	Royaume-Uni, Irlande
Petites quantités pour usage non poursuivi	Allemagne
Détention pour consommation personnelle autorisée	Pays-Bas
Usage en public interdit	Belgique

Reporter chaque disposition sur la carte avec un figuré distinct et une légende lisible.

Légende à reporter sur la carte



Correspondance exacte entre les catégories de la légende et les pays du corrigé.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Titre : Dispositions légales sur les drogues en Europe. Légende : les sept dispositions et les pays correspondants indiqués dans le tableau.

6. Alcool, graphique comparatif et calcul d’écart

Les documents 5 et 2 servent à examiner les effets de l’alcool et des données de consommation. Le travail porte sur un graphique en barres, l’interprétation d’une moyenne et le calcul d’un écart en volume puis en pourcentage.

Documents 5 et 2

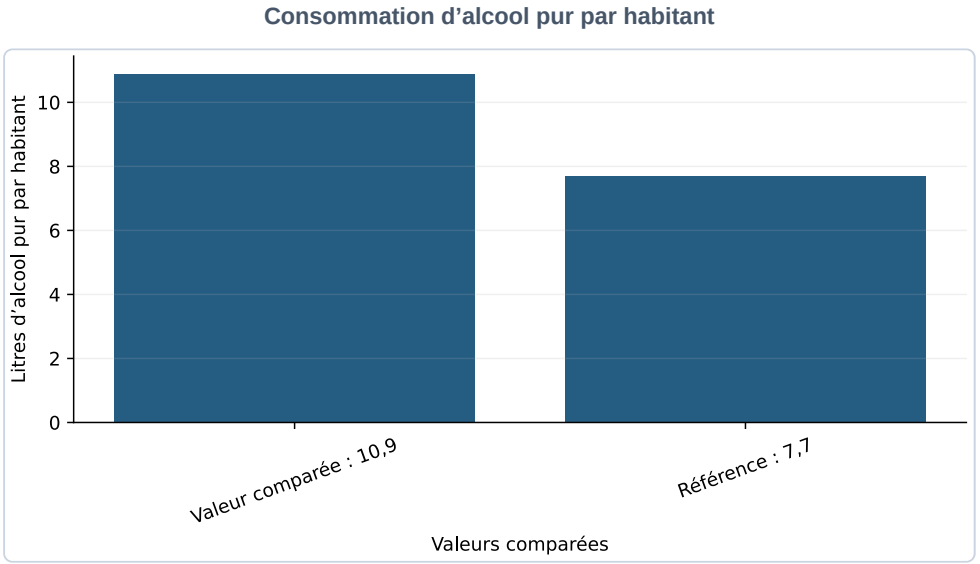
Question a. Dire si l’alcool peut être considéré comme une drogue et justifier la réponse à l’aide de ses effets.

Oui. L’alcool peut être considéré comme une drogue parce qu’il agit sur l’activité mentale et modifie les sensations ainsi que le comportement. Il peut également entraîner une dépendance, qui rend difficile l’arrêt de la consommation. Ces effets justifient cette classification, même si l’alcool est légalement autorisé. La réponse repose donc sur ses effets psychoactifs et addictifs, et non sur son statut légal.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui : l’alcool modifie l’activité mentale, les sensations et le comportement, et peut entraîner une dépendance.

Question b. Construire un graphique en barres comparatif à partir des données fournies. Le graphique doit comporter un titre et une légende, et être exact et lisible.

Le graphique compare les deux valeurs données : 10,9 et 7,7 litres d’alcool pur par habitant. Les libellés distinguent la valeur comparée et la valeur de référence, sans attribuer de pays ou de période qui ne sont pas précisés ici. L’axe vertical indique l’unité et les hauteurs des barres sont proportionnelles aux quantités. Le titre et les valeurs affichées permettent une lecture claire du graphique.



> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux barres : 10,9 et 7,7 litres d’alcool pur par habitant, avec titre, libellés et unité.

Question c. Expliquer pourquoi une consommation moyenne ne signifie pas que chaque personne a consommé la même quantité.

Une moyenne résume les consommations d'un groupe : elle ne correspond pas nécessairement à la quantité consommée par chaque personne. Les consommations individuelles peuvent être différentes. Certains habitants ont pu consommer davantage que la moyenne, tandis que d'autres en ont consommé moins. La valeur moyenne donne donc une indication générale pour le groupe, mais ne signifie pas que toutes les personnes ont bu la même quantité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La moyenne est une valeur collective : certains ont consommé davantage, d'autres moins.

Question d. Calculer l'écart entre les deux consommations d'alcool pur par habitant, puis exprimer cet écart en pourcentage par rapport à la valeur de référence.

La valeur de référence est 7,7 litres par habitant. L'écart avec 10,9 litres se calcule ainsi : 10,9 - 7,7 = 3,2 litres. Pour exprimer cet écart en pourcentage de la référence, on calcule 3,2 × 100 / 7,7 = 41,558… %. Arrondi au centième, cela donne 41,56 % de plus. Ce résultat est arrondi au centième, et non tronqué.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écart : 3,2 litres d'alcool pur par habitant, soit 41,56 % de plus que la référence.

7. Drogues de synthèse et réduction des risques

Le document 6 évoque des drogues fabriquées dans des laboratoires clandestins et une politique d'information destinée à réduire les risques. Il présente aussi des critiques portant sur cette politique.

Document 6

Question a. Identifier le type de drogues fabriquées dans des laboratoires clandestins et donner un exemple mentionné dans le document.

Le document décrit des drogues fabriquées dans des laboratoires clandestins et cite l'ecstasy comme exemple. La réponse attendue reprend ces deux éléments : le mode de fabrication clandestin, puis le nom du produit mentionné. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'autres exemples ni de développer les effets de cette drogue, qui ne sont pas demandés dans cette question.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Drogues fabriquées dans des laboratoires clandestins, par exemple l'ecstasy.

Question b. Expliquer l'objectif poursuivi par le choix d'informer sur les drogues.

> « Elle a choisi d'informer pour réduire les risques liés à la consommation de drogue. »

L'objectif de cette démarche est donc la prévention des risques associés à la consommation. Il faut distinguer cet objectif de l'incitation à consommer : cette dernière est présentée dans le document comme une critique de la politique, et non comme le but poursuivi par les personnes qui choisissent d'informer.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Informer afin de réduire les risques liés à la consommation de drogues.

Question c. Relever les trois objections ou critiques exprimées à propos de la politique de réduction des risques.

Le corrigé relève trois critiques de la politique de réduction des risques :

1. Le message indiquant qu'il ne faut pas consommer de drogue devrait être annoncé au premier plan.
2. Cette politique risquerait d'inciter les non-usagers à consommer.
3. Elle pourrait entraîner une surcharge des services concernés.

Ces éléments exposent des réserves sur la place du message de prévention et sur les conséquences possibles de cette politique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mettre au premier plan le refus de consommer ; risque d'incitation des non-usagers ; surcharge des services concernés.

8. Rédaction sur les dangers liés aux drogues

La dernière question mobilise l'ensemble des documents sur les drogues et leurs conséquences. Elle évalue la rédaction d'un compte rendu sous la forme d'un article de presse, l'argumentation et la maîtrise de la langue.

Tous les documents

Question VIII. Rédiger un compte rendu sous la forme d'un article de presse présentant et expliquant les dangers liés aux drogues. Organiser les arguments de façon logique et soigner l'orthographe, le vocabulaire et la syntaxe.

Drogues : des risques pour la santé et la société

Alcool, opium ou ecstasy : les documents rappellent que des substances psychoactives peuvent modifier l'activité mentale, les sensations et le comportement. Leur usage nocif peut pousser à des actes dangereux pour soi-même ou pour autrui.

Le danger s'aggrave avec la dépendance : le consommateur ne peut plus se passer du produit sans aide et s'expose à des dommages physiques et psychologiques. Le manque provoque malaises, angoisses et souffrance. La recherche d'argent pour obtenir une dose peut aussi conduire à agresser une personne.

Informer permet de réduire les risques, mais cette politique est débattue : certains redoutent qu'elle banalise la drogue ou incite les non-usagers à essayer. La prévention doit donc exposer clairement les dangers.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les drogues peuvent altérer le comportement, nuire à la santé, entraîner une dépendance et conduire à des actes dangereux.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Épreuve d'expression française et d'ouverture sur le monde du brevet professionnel, session automne 2003, sur le thème « Les drogues ». Le code, la durée et le coefficient ne figurent pas sur les pages fournies. Les questions évaluent la compréhension de documents, les notions d'usage et de dépendance, l'analyse de données, la réalisation de graphiques et de cartes, ainsi que la rédaction argumentée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une substance psychoactive agit sur l'activité mentale, les sensations ou le comportement.
- L'usage est occasionnel et modéré, l'usage nocif peut entraîner des actes dangereux et la dépendance rend difficile l'arrêt sans aide.
- Pour calculer un écart en pourcentage : écart × 100 ÷ valeur de référence.
- Une moyenne décrit un groupe et ne signifie pas que chaque personne a consommé la même quantité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifier les réponses d'interprétation par des éléments précis des documents.
- Pour la carte, prévoir un titre, une légende claire et des informations correctement localisées.
- Pour le graphique comparatif, vérifier les données, les unités, le titre, la légende et la lisibilité.
- Dans la rédaction, expliquer les dangers et relier les arguments par des enchaînements logiques.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le pourcentage d'écart entre deux consommations ?

Soustrayez la valeur de référence de l'autre valeur pour obtenir l'écart. Divisez ensuite cet écart par la valeur de référence et multipliez par 100. Le résultat exprime le pourcentage d'augmentation par rapport à cette référence.

Q : Quelle différence faire entre usage, usage nocif et dépendance ?

L'usage est occasionnel et modéré, sans répercussion sur la santé ou le comportement. L'usage nocif peut conduire à des actes dangereux. La dépendance rend difficile de se passer du produit sans aide et peut causer des dommages physiques et psychologiques.

Q : Comment organiser mon temps pour les graphiques et la rédaction ?

La durée n'est pas indiquée sur les pages fournies. Répartissez votre temps entre les questions documentaires, les calculs, la carte, le graphique et la rédaction finale. Gardez un moment pour vérifier les unités, la lisibilité et la qualité de la langue.

Q : Quels critères comptent pour la rédaction finale ?

Le barème évalue le respect de la situation de communication, sous la forme d'un article de presse et d'un compte rendu, ainsi que la qualité de l'argumentation sur les dangers des drogues. Il prend aussi en compte les enchaînements, l'orthographe, le vocabulaire et la syntaxe.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Cuisine : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.